



FORMABAD

DESJEPS Badminton 2016-2017

**Dossier de candidature à l'entrée en formation DESJEPS
Mention Badminton à retourner avant le : 18 novembre 2016**

Auprès de :
FORMABAD
Pauline PEN
9-11 avenue Michelet
93583 Saint-Ouen Cedex

PHOTO

Candidature pour la formation :

Dates :

Lieu :

Etat Civil :

Mme, M. :

Prénom : Nom de jeune fille :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité : N° de Sécurité Sociale :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone :

Mobile :

N° de licence FFBaD :

E-Mail :

Statut actuel : étudiant(e) – salarié(e) – demandeur d'emploi – autres (à préciser)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA IMMÉDIATEMENT REJETÉ

PARCOURS

Parcours de formation

Diplômes scolaires, universitaires, professionnels et fédéraux obtenus
(joindre une copie)

INTITULE DU DIPLOME	ANNEE D'OBTENTION / LIEU

Expérience de joueur de badminton

Meilleur classement FFBaD : / /

Autre :

EXPERIENCES EN LIEN AVEC LE DESJEPS Badminton

(Décrivez vos expériences)

STRUCTURE	PERIODE	ACTIVITES MENEES

PROJET PROFESSIONNEL

Situation actuelle

Si salarié :

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

No SIRET :

Poste occupé :

Mission(s):

.....

.....

.....

Si étudiant :

Cursus suivi :

Etablissement support :

Si non salarié :

Statut :

Motivations pour entrer en formation

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



CONDITIONS PREVISIONNELLES DE DEROULEMENT DE L'ALTERNANCE DURANT LA FORMATION DESJEPS BADMINTON

Stagiaire

Nom : ...

Prénom : ...

Structure(s) envisagée(s)*

Dénomination : ...

Adresse : ...

TUTEUR envisagé : ...

TYPES D'ACTIVITES MENEES	LIEUX	DATES/PERIODES ENVISAGEES

Nom et signature du responsable légal de la structure :

.....

Dénomination : ...

Adresse : ...

TYPES D'ACTIVITES MENEES	LIEUX	DATES/PERIODES ENVISAGEES

Nom et signature du responsable légal de la structure :

.....

ELEMENTS FINANCIERS

Dans la perspective d'une entrée en formation DESJEPS Mention Badminton, et avant l'entrée en formation, vous devez nous communiquer les renseignements sur votre financement.

Nom du responsable payeur :



Financement pris en charge par un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) : oui - non

Si oui **joindre la photocopie du document de prise en charge** et indiquez le

montant : €



Financement pris en charge par un autre organisme (Conseil Régional, Direction Régionale, Conseil Général, Pôle Emploi...) : oui – non

Si oui **joindre la photocopie du document de prise en charge** et indiquez le montant : €

Pour rappel les frais pédagogiques s'élèvent à :

Formation complète : 7500€

Règlement financier :

En cas de non-paiement des frais de formation par le responsable payeur ; FormaBad se réserve le droit d'exercer les recours usuels.

LETTRE ENGAGEMENT FINANCIER

STAGIAIRE : M. /Mme : ...

Candidat(e) à la promotion organisée : ...

Dates : ...

Lieu : ...

NOMS DES FINANCEURS	MONTANT
Stagiaire :	
Etat :	
Région:	
OPCA :	
Employeur :	
Autre financeur (préciser) :	
TOTAL du coût de la formation : <i>(après éventuels allègements suite au positionnement)</i>	

Le stagiaire s'engage à régler le solde de la formation **avant la fin de la formation.**

Date, Signature du stagiaire précédée de la mention « *vu et pris connaissance* » :

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- La photocopie des diplômes possédés
- La photocopie de votre PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) ou toute autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS, etc...)
- 2 enveloppes timbrées (format 22x11) libellées à votre nom et adresse
- 2 photos d'identité
- La photocopie recto/verso de la carte d'identité
- La photocopie de votre attestation de sécurité sociale
- La photocopie de la carte vitale
- La photocopie de l'assurance en responsabilité civile
- Un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement du Badminton pour la saison en cours

Contacts

Secrétariat : Pauline PEN - 01 49 21 09 44 formation@ffbad.org

Responsable de la formation : Vincent LAIGLE – 06 98 24 35 05 vincent.laigle@ffbad.org

Jérôme CAREIL - jerome.careil@ffbad.org

ANNEXES

Annexe 1 :

Les activités visées par le DESJEPS : les référentiels

L'arrêté de la mention précise :

- la possession du diplôme mentionné à l'article 1er atteste, dans le domaine du badminton, des compétences suivantes figurant dans le référentiel de certification :
- concevoir un plan stratégique de performance et de développement sportif ;
- coordonner un système d'entraînement et de développement sportif ;
- diriger un projet sportif ;
- conduire une démarche d'entraînement au service de la performance ;
- évaluer un système d'entraînement et de développement sportif ;
- analyser et proposer un projet de développement en matière d'équipement en lien avec l'augmentation des pratiques ; concevoir des actions de formation de formateurs et d'enseignants.

La fiche RNCP précise :

Le directeur sportif exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique défini par la mention 'performance sportive' dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité pleine et entière du suivi financier et politique du projet sportif de la structure.

1- Il encadre des pratiquants confirmés et des cadres

Il encadre les athlètes dans le cadre de la compétition.

Il encadre des stagiaires dans le cadre de formation de formateurs.

2- Il encadre des activités complexes d'entraînement et de formation

Il pilote un système d'entraînement.

Il organise le système de l'entraînement.

Il analyse les facteurs de la performance sportive individuelle ou collective dans son champ d'expertise.

Il évalue le système d'entraînement.

Il formalise les bilans sportifs.

Il conduit l'évaluation du système de travail.

Il procède à l'évaluation des membres de l'équipe technique.

3- Il conçoit le projet de la structure et la dirige

Il prépare le projet stratégique de performance dans un champ disciplinaire.

Il formalise un projet de développement.

Il accompagne l'équipe dans l'analyse de son organisation de travail.

Il négocie le plan de formation du personnel.

Il définit le fonctionnement financier de la direction sportive.

Il rend compte de la mise en œuvre de la délégation.

Il évalue la pertinence du fonctionnement administratif de la direction sportive.

Il explique les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés.

Il propose aux instances dirigeantes de nouvelles perspectives de développement.

Capacités et compétences attestées :

1

Accompagner l'athlète vers l'optimisation de la performance.

Accompagner les stagiaires en formation de formateurs.

Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants

2

Concevoir le plan de performance sportive.

Définir les axes de la préparation physique des athlètes.

Définir les axes de la préparation mentale des athlètes dans le respect de l'intégrité morale et physique de la personne.

Planifier la préparation de la performance sportive.

Concevoir les dispositifs d'évaluation.

Conduire l'évaluation du projet de la performance.

Organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

Encadrer la discipline sportive en sécurité.

3

Construire la stratégie d'une organisation du secteur.

Proposer des scénarios de développement susceptibles de répondre à la demande des prescripteurs dans le cadre des objectifs sportifs.

Préparer la prise de décision.

Elaborer un projet de développement.

Mobiliser les instances dirigeantes élues.

Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur.

Analyser le compte de résultat et le bilan annuel.

Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation.

Présentation du DESJEPS :

Ce diplôme remplace le BEES 2 depuis juillet 2008 dans le Badminton mais seulement depuis 2012 de manière effective. Il est organisé par Unités Capitalisables (UC) faites de compétences.

Cela signifie que le diplôme ne peut être obtenu qu'une fois acquises les quatre unités de compétence qui le composent. Ces dernières sont :

UC 1 : EC* de construire la stratégie d'une organisation du secteur.

UC 2 : EC* gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur.

Spécialité : « performance sportive »

UC 3 : EC* de diriger un système d'entraînement en Badminton.

Mention Badminton :

UC 4 : EC* d'encadrer le Badminton en sécurité.

Le DESJEPS est un diplôme socio-sportif, ce qui veut dire que deux UC (UC 1&2) sont communes aux deux spécialités qui sont « performance sportive » et « animation socio-éducative ou culturelle ».

Déroulement de la formation mise en œuvre par Formabad :

13 mois de formation de janvier 2017 à février 2018

644h de formation s'organisant comme suit :

- 9 séminaires de 5 jours sur plusieurs centres de formation (INSEP, Creps d'Alsace, Creps d'Aquitaine, Creps du Centre)
- 2 séminaires de 5 jours sur le lieu de compétitions internationales (Internationaux de France, Championnats d'Europe U19)
- 1 séminaire de 5 jours sur un stage du collectif France Jeune
- Participation à un stage de formation de formateur module 1 ou 2
- Formation à distance essentiellement basée sur des analyses vidéo
- Accompagnement de collectifs nationaux.

420h d'alternance dans des structures plaçant les stagiaires en situation de mener des activités de niveau DESJEPS (cf référentiels ci-dessus).

Les dates importantes de la formation :

Sélections : 5 et 6 décembre 2016 (INSEP)

Positionnement : 7 et 8 décembre 2016 (INSEP)

Début de la formation : 9 janvier 2017 (séminaire 1 sur le Creps de Strasbourg)

Fin de la formation : 19 février 2018 (date de la réunion du jury à valiser par DRJSCS ACAL)

Annexe 2 :

Calendrier général de la formation DESJEPS*Sous réserve d'habilitation de la DRJSCS ACAL*

	Date	Lieu	Période des séquences en structure d'accueil
Envoi des dossiers de candidature	18 novembre 2016	FFBaD	
EPEF et Tests de sélection	5 et 6 décembre 2016	INSEP	
Positionnement	7 et 8 décembre 2016	INSEP	
Séminaire n°1	9 au 13 janvier 2017	Creps d'Alsace	3 semaines : du 15 janvier au 3 février
Séminaire n°2	6 au 10 février 2017	Creps d'Aquitaine	3 semaines : du 13 février au 3 mars
Séminaire n°3	6 au 10 mars 2017	Creps du Centre	4 semaines : du 13 au 7 avril
Séminaire n°4	10 au 14 avril 2017	CE U19 <i>lieu et date à confirmer</i>	4 semaines : du 13 avril au 12 mai
Séminaire n°5	15 au 19 mai 2017	INSEP	5 semaines : du 22 mai au 23 juin
Séminaire n°6	26 au 30 juin 2017	Creps du Centre	2 semaines : du 2 juillet au 4 août
Séminaire n°7	7 au 11 août 2017	Stage U19 <i>date à confirmer</i>	3 semaines : du 14 août au 4 septembre
Séminaire n°8	18 au 22 septembre 2017	INSEP	4 semaines : du 25 septembre au 20 octobre
Séminaire n°9	23 au 27 octobre 2017	IFB Coubertin	2 semaines : du 30 octobre au 10 novembre
Séminaire n°10	13 au 17 novembre 2017	Creps d'Alsace	3 semaines : du 13 novembre au 8 décembre
Séminaire n°11	11 au 15 décembre 2017	Creps d'Aquitaine	3 semaines : du 18 décembre au 12 janvier
Séminaire n°12	15 au 19 janvier 2018	INSEP	
Période de certification	16 octobre 2017 au 26 janvier 2018		
Période de rattrapage	6 novembre 2017 au 16 février 2018		

Répartition des volumes horaires

	Date du séminaire	Présentiel	Formation à distance entre les séminaires	
Séminaire n°1	9 au 13 janvier 2017	35h	3 sem x 4h	12h
Séminaire n°2	6 au 10 février 2017	35h	3 sem x 4h	12h
Séminaire n°3	6 au 10 mars 2017	35h	4 sem x 4h	16h
Séminaire n°4	10 au 14 avril 2017	35h	4 sem x 4h	16h
Séminaire n°5	15 au 19 mai 2017	35h	5 sem x 4h	20h
Séminaire n°6	26 au 30 juin 2017	35h	2 sem x 4h	8h
Séminaire n°7	7 au 11 août 2017	35h	3 sem x 4h	12h
Séminaire n°8	4 au 8 septembre 2017	35h	4 sem x 4h	16h
Séminaire n°9	23 au 27 octobre 2017	35h	2 sem x 4h	8h
Séminaire n°10	13 au 17 novembre 2017	35h	3 sem x 4h	12h
Séminaire n°11	11 au 15 décembre 2017	35h	3 sem x 4h	12h
Séminaire n°12	15 au 19 janvier 2018	35h		
Formation de formateur FF1 ou FF2	4 stages possibles par an	14h		
Formation en lien avec des déplacements de collectifs nationaux	10 jours	70h		
		504h	35 sem x4h	140h
	TOTAL		644 h	
	Volume horaire de mise en œuvre en structure d'alternance		420 h	

Annexe 4 :

Ruban Pédagogique

déc-16		janv-17		févr-17		mars-17		avr-17		mai-17		juin-17	
J 1		D 1		M 1		M 1		S 1		L 1	18	J 1	
V 2	Irish Open	L 2		J 2	National Senior	J 2		D 2		M 2		V 2	Lithuanian Open
S 3			M 3			V 3		L 3	14	M 3		D 4	
D 4		M 4		S 4		D 5	S3 Creps Bourges	M 4		J 4		L 5	
L 5	Sélection + Positionnement	J 5		D 5		L 6		10	M 5		V 5	ICN	M 6
M 6			V 6		L 6	S2 Creps Talence	M 7		J 6		D 7		
M 7		S 7	ICN	M 7			M 8	S3 Creps Bourges	S 8	Championnat d'Europe U19	L 8	19	J 8
J 8		D 8			M 8		J 9				D 9		M 9
V 9		L 9		J 9		V 10		L 10	S4 EuropeU19 lieu à confirmer	M 10		S 10	
S 10		M 10	S1 Creps Strasbourg	V 10		S 11		M 11		15	J 11		D 11
D 11		J 12			D 12		D 12		M 12		V 12		L 12
L 12		V 13		L 13		L 13		J 13		S 13		M 13	
M 13		S 14		M 14		M 14		V 14		D 14		M 14	
M 14		D 15		M 15		M 15		S 15		L 15	20	J 15	
J 15		L 16		J 16		V 17		D 16		M 16	S5 INSEP	V 16	
V 16		M 17		V 17		S 18	ICN	L 17	16	M 17			S 17
S 17	ICN	M 18		S 18		D 19			M 18		J 18		D 18
D 18			J 19	Swedish Open	D 19		L 20		M 19		V 19	S5 INSEP	L 19
L 19		V 20			L 20		M 21		J 20		S 20		
M 20		S 21		M 21		M 22		V 21		D 21		M 21	
M 21		D 22		M 22		M 22		S 22		L 22	21	J 22	
J 22		L 23		J 23		J 23		D 23		M 23		V 23	
V 23		M 24		V 24		V 24	Orléans International	L 24	17	M 24		S 24	
S 24		M 25		S 25	ICN	S 25			M 25		J 25	National Jeune	D 25
D 25		J 26		D 26			D 26		M 26		V 26		
L 26		V 27		L 27		L 27		M 27		S 27		M 27	S6 Creps Bourges DAN espoirs
M 27		S 28	ICN	M 28		M 28		J 27		D 28		M 28	
M 28		D 29			M 29		M 29		V 28		L 29	22	J 29
J 29		L 30		M 30		J 30		S 29		M 30		V 30	
V 30		M 31		M 31		V 31		D 30		M 31			
S 31													

juil-17		août-17		sept-17		oct-17		nov-17		déc-17		janv-18		févr-18	
S 1		M 1		V 1		D 1		M 1		V 1		L 1		J 1	
D 2		M 2		S 2		L 2	40	J 2		S 2	Irish Open	M 2		V 2	National Senior
L 3	27	J 3		D 3		M 3		V 3		D 3		M 3		S 3	
M 4		V 4		L 4	S8 INSEP	M 4		S 4		L 4		J 4		D 4	
M 5		S 5		M 5		J 5		D 5		M 5	49	V 5	période de certification	L 5	
J 6		D 6		M 6		V 6		L 6	période de certification	J 6		M 6		M 6	06
V 7		L 7	S7 Stage collectif U19 date et lieu à confirmer	J 7		S 7		M 7		V 7		L 7		J 7	
S 8		M 8		V 8		D 8		M 8		S 8		M 9		V 8	
D 9	28	J 9		S 9		L 9	41	J 9		D 9		M 10		S 9	02
L 10		M 10		D 10		M 10		V 10		L 10		J 11		D 10	
M 11		V 11		L 11		M 11		S 11		M 11		M 12		L 11	
M 12		S 12		M 12		J 12		D 12		L 12		V 12	Estonian Open	L 12	
J 13		D 13		M 13		V 13		L 13	S10 Creps Strasbourg	M 12	50	S 13		M 13	07
V 14		M 14		J 14	Belgian Open	D 14		M 14		J 14		D 14		M 14	Période Rattrapage
S 15		V 15		S 15		L 15	42	J 15		V 15		L 15		J 15	
D 16	29	M 16		D 16		M 16		V 16		S 16		M 16		V 16	
L 17		J 17	Bulgarian Open	L 17		M 17		D 17		D 17		M 17		M 17	
M 18		V 18		M 18		J 18	période de certification	S 18		L 18		M 18		S 17	
M 19		S 19		L 18		M 18		D 18		M 19	51	V 19		D 18	
J 20		D 20		M 19		V 20		L 20		J 20		M 20		L 19	
V 21		L 21		M 20		S 21		M 21		V 21		S 20	Swedish Open	M 20	08
S 22		M 22		J 21		D 22		M 22		J 21		D 21		M 21	
D 23	30	M 23		V 22		L 23	S9 IFB Coubertin	J 23	période de certification	V 22		L 22		J 22	
L 24		J 24		D 23		M 24		V 24		S 23		M 23		V 23	
M 25		V 25		L 24		M 25		S 25		D 24		M 24	période certification	S 24	
M 26		S 26		M 25		J 26		D 26		L 25		J 25		D 25	
J 27		D 27		M 26		V 27		M 27		M 26	52	V 26		L 26	
V 28		L 28		M 27		J 28		L 27		J 27		M 27		M 27	09
S 29		M 29		V 28		S 28	IFB	M 28		V 28		D 28	période de rattrapage	L 26	
D 30	31	M 30		D 29		D 29		M 29		J 29		L 29		M 27	
L 31		J 31		L 30		L 30		J 30		V 29		M 30		D 25	
				S 30		M 31				D 31		M 31		M 28	

Présentiel	Pour information
------------	------------------